

Avis voté en plénière le 12 octobre 2016

La politique française de coopération internationale dans le cadre de l'agenda 2030 du développement durable

Déclaration du groupe des Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse

Le millier de morts en Haïti doit nous rappeler que le réchauffement climatique tue. Il tue les plus vulnérables mais aggrave également les trois facteurs de vulnérabilité définis par la Banque mondiale : les chocs sur l'agriculture, les catastrophes naturelles et les problèmes de santé.

Ce sont 100 millions de personnes supplémentaires qui pourraient passer en dessous du seuil de pauvreté d'ici à 2030.

100 millions de personnes qui pourraient s'ajouter aux 700 millions de personnes qui vivent déjà avec 1,90 \$/jour ou moins.

100 millions de personnes dont la vie est menacée si rien n'est fait pour les en protéger dans les pays en voie de développement, et ce, du seul fait du changement climatique.

Le constat est clair et nous devons continuer à le marteler : les enjeux environnementaux, économiques et sociaux sont intrinsèquement liés et doivent être traités ensemble. À l'heure où certains, y compris des candidats à l'élection présidentielle, pensent que l'activité humaine n'a pas d'impact sur le climat, nous préférons rappeler que la Terre peut vivre sans l'homme, mais pas le contraire.

Face à cette urgence, le groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse salue, dans le projet d'avis soumis au vote, l'approche systémique des ODD qui lie les questions environnementales, économiques et sociales. Nous saluons également les préconisations du CESE et nous tenons à souligner trois éléments.

Les ODD sont aussi un programme pour la France, il ne s'agit pas que d'une politique de coopération. Il est nécessaire que les citoyens, notamment ceux en situation de pauvreté, soient parties prenantes de la mise en œuvre des ODD, qu'ils y soient, comme le souligne le projet d'avis, sensibilisés et mobilisés, au même titre que les collectivités territoriales, les acteurs économiques, les syndicats, les ONG.

De plus, nous soutenons la transformation de la politique de coopération comme une convergence de l'ensemble des pays vers des modèles de développement soutenables, ce qui implique nécessairement d'appliquer des solutions différenciées en fonction de chacun des États. Ainsi, il s'agit pour les pays recevant du soutien de la communauté internationale de ne plus être considéré comme bénéficiaires mais comme parties prenantes des politiques de coopération.

Enfin, tout en rappelant l'importance pour la France d'honorer ses engagements en matière d'aide au développement et les nécessaires 0,7 % du revenu national brut fixés depuis les années soixante-dix, il s'agit aussi de réfléchir à comment les activités des États et des entreprises ne nuisent pas au développement ?

Il est ainsi urgent de lutter contre l'évitement fiscal et de renforcer, comme le propose le projet d'avis, les administrations fiscales dans les pays en développement. Le groupe fera d'ailleurs des propositions sur ces questions à l'occasion de l'examen d'un prochain avis porté par la section de l'économie et des finances.

Le groupe tient à féliciter Philippe Jahshan, le rapporteur, et l'administration pour le travail réalisé et a voté favorablement cet avis.